



# UNION SPORTIVE DE BOIS LE ROI

Arts Martiaux - Basket - Gymnastique douce - Gymnastique Volontaire  
Pétanque - P'tits Loups – Rando pour Tous - Taekwondo - Tennis - Tennis de Table - Tir à l'Arc

Fondée en 1935 sous le n° 753 - Agrément Jeunesse et Sports n° AS 77 95 0719

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du samedi 13 novembre 2010**

Le samedi 13 novembre 2010, les membres de l'Union Sportive de Bois le Roi (à l'exception de Monsieur Michel Coitou, Président d'Honneur, de Josette Gauthier Vice-Présidente et de Brigitte Delfosse, Trésorière, excusés) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Mairie de Bois le Roi.

### **ALLOCUTION DE BIENVENUE**

Jean-Pierre TEIL, Président de l'Association, ouvre la séance en remerciant les membres présents d'avoir bien voulu prendre part à cette Assemblée Générale.

### **RAPPORT MORAL DES SECTIONS**

Le Président donne la parole au président de chaque section (ou son représentant).

### **ARTS MARTIAUX (JUDO – AÏKIDO – KARATÉ – CAPOEIRA – TAI CHI CHUAN)**

Très mauvaise saison 2009/2010, qui s'est terminée dans le « rouge » sur le plan trésorerie.

Pour la saison 2010/2011, il a été décidé de réduire les salaires de professeurs de Judo, d'Aïkido et de Karaté pour essayer d'équilibrer la trésorerie. La « galette des rois » de janvier 2011 a été supprimée.

L'effectif de la saison en cours est de 135 licenciés se répartissant :

. JUDO	: 63 (jeunes et adultes)
. AÏKIDO	: 27 (jeunes et adultes)
. KARATÉ	: 27 (jeunes)
. TAI CHI CHUAN	: 7
. CAPOEIRA	: 11

## **BASKET**

La section se porte bien. L'effectif est constant (entre 120 et 130 licenciés), avec 4 équipes féminines grâce à l'entente avec Chartrettes

Elle comporte neuf équipes dont huit engagées en championnat :

- 4 équipes féminines (trois déjà engagées en championnat et une en décembre)
- 4 équipes masculines
- Avec hors compétition, l'école du basket et le basket loisir mixte qui disputent des matchs amicaux avec des équipes locales

Les résultats sportifs de la saison 2009/2010 sont en en demi-teinte.

### LES AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR LA SAISON 2010/2011

- Offrir à tous les habitants de Bois le Roi et des alentours l'activité « Basket » en compétition ou hors compétition
- Créer un pôle féminin « Bois le Roi – Chartrettes » en créant des équipes d'entente
- Promouvoir le basket et le sport pour les plus jeunes dans le cadre de l'école de basket
- Avoir des équipes « Jeune » et surtout « Senior » évoluant à un niveau suffisant (avec une qualité de jeu et un « esprit sportif » correct) pour que le club (donc la ville) soit reconnu au niveau départemental et pourquoi pas régional.

### LES MOYENS

- Structuration du club autour du projet mis en place par la Commission Technique
- Continuation de l'action de formation au niveau des entraîneurs (tous diplômés entraîneurs « Jeune ») et des « encadrants » (table de marque, accompagnateurs, accueil, ....)

### LES COMPÉTITIONS

- Utilisation conjointe du gymnase avec le Tennis de Table notamment le samedi après midi
- Matches le samedi après midi et toute la journée du dimanche (6 matchs possibles)
- Pérennisation d'un tournoi annuel Jeune M & F mi juin (Minime cette année)

### LES DIFFICULTÉS

- Problèmes récurrents pour « recruter » des bénévoles et des encadrants (matches, transports, entraînements, ...) qui deviennent de plus en plus aigus pour tous les clubs de Basket (et pour certains sports non médiatisés) ; des ententes entre villes et villages voisins, dans un cadre intercommunal, paraissent un passage obligé pour que perdure ce sport dans le Sud Seine et Marne.
- L'augmentation des différents coûts de fonctionnement oblige la section à rechercher des sponsors et/ou des donateurs comme équipementiers qui complèteraient la liste des sponsors « Bacots » : les magasins « Coccinelle », le restaurant « L'auberge de l'écurie Bacotte », l'entreprise de chauffage « Martin », le traiteur « Bouttier », le spa « Bien être de Sermaize », le cabinet d'architecture « Visual Concept » et l'entreprise « Donadel ».

Le poste de trésorière est en cours de changement.

## GYMNASTIQUE DOUCE

104 licenciés pour la saison 2009/2010 (Gym Douce : 63 - Sophrologie : 10 et le Qi Gong : 30)

La section termine la saison avec un déficit de 2121 € (73 adhérents au lieu de 81 la saison précédente).

Lors de sa réunion de juin, la section a décidé de conserver les 7 heures de cours par semaine, sans augmenter les tarifs et de proposer un parrainage à un prix attractif, afin d'augmenter ses effectifs. Dans le même temps, pour faire baisser les charges sociales (+ 7000 €/an) il a été décidé de modifier les contrats de travail des 3 animatrices en les rémunérant au forfait, plutôt qu'au réel (soit 3400€ de charges prévues cette année, contre 7000 €).

Cette saison, l'effectif de la Gym douce/sophrologie semble prometteur avec de nouveaux adhérents : 79 licenciés contre 73 à la fin de la saison précédente, soit + 6 personnes dont 2 parrainages.

Le Qi Gong : pour cette nouvelle discipline, qui a démarré en septembre 2009, un cours supplémentaire avait été mis en place du fait du nombre de licenciés (30).

Or cette saison, le professeur ayant suspendu son cours du mardi soir, pour convenances personnelles, l'effectif du jeudi matin est donc de 11 adhérents (il en faudrait 15 pour compléter le cours).

La section souhaite que ce cours puisse reprendre l'an prochain avec le même professeur ou un autre.

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison 2009-2010 s'est terminée par un effectif de 114 adhérents (106 adultes + 8 enfants)

L'effectif de ce début de saison est en légère baisse : 91 adultes et 6 enfants

Malgré un gros effort publicitaire le cours du mercredi (enfants de 4 – 5 ans) n'est plus rentable. Il sera décidé ultérieurement de son maintien ou non.

Le cours du jeudi matin a été supprimé, le professeur suivant actuellement une formation. De plus, l'état des finances de la section, ne leur permet plus d'assurer ce cours.

Le cours réservé « aux hommes » sera dorénavant appelé « sport vitalité » et sera ouvert à tous les adhérents les plus dynamiques.

La section a intégré dans son « pôle » la Danse Modern' Jazz & Rythmique.

#### PROBLÈME DU STOCKAGE DU MATÉRIEL AU PREAU

La section a proposé à la municipalité de récupérer l'armoire aux steps du gymnase et de la faire transférer (et fixer) au préau par les services techniques ; mais ceux-ci s'y sont opposés. Un rendez-vous a été demandé à M. Monpert, resté sans réponse à ce jour.

La section prévoit l'achat d'un gonfleur à gros ballons car, manquant d'emplacement il est impossible de les ranger gonflés au gymnase. La section souhaite disposer d'une plus grande surface de rangement lors de l'agrandissement du gymnase.

Compte tenu des multiples dégradations et vols au gymnase, la section souhaite que la grille métallique, qui ferme le local où est entreposé son matériel, soit verrouillée au sol. Une demande a également été faite auprès de la Mairie.

La section recherche une secrétaire et un/une trésorier(e)

#### PÉTANQUE

Le président de la section remercie toutes les sections lui ayant accordé une aide de trésorerie pour lui permettre de terminer sa saison 2009/2010.

A date son effectif est de l'ordre de 130 adhérents (60 licenciés – 20 jeunes – 50 membres non licenciés).

- 12 rencontres ont été organisées à Bois le Roi (ce qui représente plus de 6000 heures de bénévolat pour les mises en place et les organisations de ces compétitions).  
Sur le plan local, ces rencontres ont amené plus de 2000 personnes à Bois le Roi sur le lieu des événements
- 17 concours « nationaux » ont été gagnés par la section.

#### PROJETS POUR LA SAISON 2010/2011

La nouvelle saison ne démarre qu'en février.

- Mise en place d'un partenariat avec le collège de Bois le Roi, pour augmenter le potentiel des jeunes. Projet avec Ilona
- Compte tenu des difficultés budgétaires, les concours vont être limités aux seuls championnats de Seine & Marne

## P'TITS LOUPS

Bonne saison 2009/2010. La section a fonctionné sans demande de subvention

### Saison 2010/2011

L'effectif est de 85 enfants, dont certains proviennent des communes avoisinantes. Pas de concurrence extérieure et ce, malgré l'ouverture de cours.

Projet d'une activité « éveil musical » pour les tous petits qui verra le jour lorsque le gymnase sera terminé et que la section pourra disposer d'assez de place pour entreposer du nouveau matériel.

La section recherche toujours un /une président(e).

## RANDO POUR TOUS

Au cours de la saison 2009/2010 la section a enregistré 65 adhésions (soit environ 90 personnes)

- 1 rando famille de 6 à 8 km le premier dimanche (au lieu du samedi) de chaque mois de septembre 2009 à août 2010 : 12 sorties, soit 92.500 km parcourus par 246 enfants de 5 à 14 ans et 146 adultes

Constat : année « creuse » pour ce type de sortie malgré le report de la prestation du samedi au dimanche.

Pour la saison 2010/2011 une autre activité pourra voir le jour : « le géo coaching ».

- 1 rando de 15 à 25 km le troisième dimanche de chaque mois pour les adultes + 16 ans  
15 sorties – 262 km parcourus par 233 adultes  
Constat : très bonne ambiance au sein du groupe d'une quinzaine de randonneurs.
- 1 rando promenade de 3 heures le mardi matin pour les adultes et adolescents. 52 sorties – 668 km parcourus par 1342 personnes.  
Constat : activité encore en progression qui regroupe de 30 à 40 personnes.

Au cours de la saison, la section a participé à de multiples manifestations, notamment :

- aux Journées Oxygène (nombre de participants : 10)
- rando ballade, avec les élèves du château de Brolles, d'Olivier Métra, etc au profit du Téléthon
- rando avec les guides a pattes (personnes non ou mal voyantes)
- balade en Joëllettes avec 8 enfants du château de Brolles
- etc

Formation : Des animateurs ont suivi une formation dite « carte et boussole » et une au balisage des sentiers.

Pour la saison 2010/2011, la section poursuivra son implication dans les événements organisés par la commune : Journées Oxygène, Forum des associations, et poursuivre son approche vers le monde du handicap (associations Rebecca, Guide à Pattes, etc)

La dernière semaine de janvier 2011, une rando raquette sera organisée dans le Jura.

## TAEKWONDO

Saison 2009/2010 : **25** licenciés (16 ado-adultes & 9 enfants) et 2 ceintures noires obtenues

Saison 2010/2011 : **19** licenciés (13 ado-adultes & 6 enfants) et 2 futures ceintures noires

La perte de licenciés est due à des déménagements et des études à Paris.

Les comptes sont équilibrés, la section se porte bien.

### PROJETS POUR LA SAISON 2010/2011

- . formation d'un professeur et d'un arbitre
- . passage de diplôme de l'animateur actuel
- . refaire une formation de secouriste pour ceux qui n'ont pu y participer cette année
- . refaire une journée avec un « grand maître »
- . projet de faire participer des élèves aux JO de Londres en 2012

## TENNIS

Effectif stable en ce début d'année : 223 licenciés (dont 135 enfants)

Les résultats sportifs sont bons ; de plus en plus de joueurs sont classés.

La section remercie la Municipalité pour l'aide apportée à la création de deux nouveaux cours de tennis sur le stade Langenargen et les services techniques pour la résolution des divers problèmes électriques de la bulle.

## TENNIS DE TABLE

45 adhérents pour la saison 2009/2010

Pour la saison 2010-2011, le nombre d'adhérents est de 42 (+ 4 inscriptions non complètes). L'effectif est donc a peu près stable.

L'école de tennis de table fonctionne bien.

Il est déploré l'éclairage souvent défaillant du gymnase ; les spots sont souvent en panne et il est très gênant pour les pongistes d'avoir, en alternance, des spots blancs et jaunes.

Cette année la section n'aura plus d'équipe Féminine car les filles se consacrent à leurs études. Elles ont terminé vice-championnes de Seine & Marne la saison dernière.

Les résultats ont été honorables pour le reste des équipes.

La section participera à de nombreuses manifestations cette saison, notamment :

- . journée nationale du ping avec 14 participants
- . cycle scolaire de tennis de table pour le premier pas pongiste
- . rencontre à Langenargen à Bois le Roi en juin ou juillet 2011
- . etc

La section va se doter de nouveaux survêtements : ils seront bleus, aux couleurs de l'USB.

Le Président nous annonce son probable départ, suite à des raisons professionnelles ; le poste est donc à pourvoir.

### **TIR À L'ARC**

Saison 2009/2010 : 33 adhérents (13 adultes et 20 enfants)

Pour la saison 2010/2011, l'effectif est de 26 (15 enfants et 11 adultes)

La cotisation annuelle 2010-2011 est passée de 90 à 100 € pour les enfants et 120 € pour les adultes.

Les horaires d'hiver, du mercredi et du samedi, à Olivier Métra ont changé comme suit :

14h30 – 16 h pour les enfants

15h30 – 17 pour les adultes

Pas de changement d'horaires pour le terrain UCPA.

L'ensemble des sections et la majorité donne quitus au rapport moral des Sections.

- :- :- :-

## **RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE DIRECTEUR**

### **MANIFESTATIONS**

- Mai : participation à la « faites des associations »
- Septembre : participation des sections au Forum des associations
- Décembre : le Téléthon pour certaines sections

## ACTIVITES DU BUREAU

- La mise en place des chèques emploi associatif, en janvier 2009, fonctionne maintenant bien, après quelques contretemps au démarrage
- Proposition de régler les charges salariales (précédemment payées mensuellement/ou tous les deux mois par les sections) sous forme d'un chèque d'avance remis en début de saison (sauf pour la section Tennis qui continuera de payer mensuellement du fait du montant important de ses charges)
- Mise en place à la mairie (salle des mariages) de 6 sessions de formation à la gestion d'une association sportive organisées, par le CDOS
- Permanence hebdomadaire à la Ruche assurée durant la saison sportive
- Coordination avec la Mairie et les sections (Rando pour Tous, Basket, Tir à l'Arc, Pétanque, Tennis de Table) pour des animations « journées oxygène » qui ont été proposées aux jeunes durant les vacances de février 2009
- Installation d'un défibrillateur et formation des animateurs ou encadrants à son fonctionnement
- Création de nouveaux terrains de tennis  
Participation à l'obtention d'un crédit pour la construction de ces nouveaux terrains (l'USB est l'emprunteur officiel)
- Aménagement et extension du gymnase  
Suivi du projet d'agrandissement et de rénovation du gymnase
- Constitution puis soumission à la DDCS ( anciennement DDJS) de 6 dossiers de demande de remise de médailles pour des bénévoles méritants et de longues dates. Cérémonie officielle en décembre à la ferme des jeux (Vaux-le-Pénil )
- Recherches et contacts pour pourvoir aux postes de secrétaire et de trésorier du bureau exécutif.



- Arrivée de nouvelles disciplines et naissance de « pôles d'activités »

1. Pôle Arts Martiaux

Mise en route, dans ce pôle, de la Capoeira, du Karaté et du Tai-chi-chuan

2. Pôle Gymnastique Volontaire

Négociations complexes avec la responsable de la Danse Modern'Jazz Rythmique qui a souhaité intégrer l'USB, suite à la demande expresse de la Municipalité de la voir soit intégrer l'USB, soit lui régler un loyer annuel pour occupation de la salle du préfabriqué.

Après discussions, la Présidente de la Gymnastique Volontaire a accepté cette nouvelle discipline dans son « pôle » à compter de septembre 2010.

Avec la Danse le « pôle » Gymnastique Volontaire propose donc des activités dès 4/5 ans, jusqu'à 77 ans...., en passant par les « marathoniens » qui ont des cours préparés spécialement pour eux.

Les Ptits Loups, qui n'ont pas recréé de bureau depuis le départ de Bois le Roi, de leur présidente, se verront proposer d'intégrer ce pôle ou un autre

- Réflexion sur la licence fédérale : est-elle obligatoire lorsque l'adhérent (qui est couvert par l'assurance de l'USB) ne participe pas à des compétitions et ne pratique que pour son loisir ?

Tout ceci, sans compter les activités diverses de suivi de petits problèmes, évènements et coordination tant du Bureau que des différentes sections, ainsi que la préparation et la présentation des dossiers de subventions émanent des différentes sections, pour la Mairie, le Conseil Général et la DDJS (CNDS).

L'ensemble des sections et la majorité donne quitus au rapport d'activités

## **RAPPORT FINANCIER**

Les tableaux de synthèse des recettes et dépenses de l'exercice 2009/2010 ont été remis à chacun.

Ils font apparaître un total de recettes de € 272 510,30 pour un total des dépenses de : €268 472,47 soit un résultat (toutes sections confondues) de € 4037,83.

Il faut noter que 7 sections sur 11 sont déficitaires.

Il faut également noter que sur les 272 000 € de budget, près de 190 000 € représentent la masse salariale totale (salaires, charges, frais de déplacements, etc), soit 3/5<sup>ème</sup> du budget total.

Les licences fédérales s'élèvent à 28 500 €

Il faut savoir qu'un adhérent coûte à l'USB : 218 € et paye en moyenne 220 € (i.e une cotisation moyenne de 131 € (hors subvention) + 89 € de subventions territoriales).

Il rapporte donc à l'USB 2 €.

(pour rappel : en 2007 /2008, un adhérent payait 188 € et coûtait 185 €)

Le Président propose à l'Assemblée de donner quitus à ce rapport financier, ce qui est fait à l'unanimité.

-:- :- :-

## **RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT**

1935 : Naissance de l'association avec 3 disciplines, pas de salarié, une poignée de bénévoles et quelques dizaines d'adhérents.

2010 : forte extension avec : 17 disciplines pratiquées, 22 salariés (temps partiels), 11 sections, 36 à 40 membres dirigeants (comité directeur), 1100 adhérents, 280 k euros de budget de fonctionnement annuel, un bénévolat estimé (au SMIC) à plus de 200 k euros, 8 locaux et terrains de pratiques mis à disposition gratuitement.

Il est évident qu'avec les chiffres actuels, la gestion d'une telle association ne peut plus être simple ni seulement reposer sur quelques bonnes volontés. La structure et les contraintes deviennent pesantes : Les salariés, les adhérents, les dirigeants, les réunions de travaux, les sections, le bureau exécutif, le comité directeur, les organes de tutelles et dispensateurs de subventions, les conventions, les règlements et les lois, les assurances, font que l'USB n'est plus la petite association assez facilement gérable des débuts, ou de la fin du siècle passé.

L'USB est une association multisports. Cela signifie qu'elle est déclarée en préfecture, a une existence juridique et financière, et a une structure interne de onze sections où pôles pour pratiquer et gérer opérationnellement les différentes disciplines sportives.

Actuellement, nous évitons la prolifération des sections (une discipline = une section) car le bureau de chaque section nécessite de 3 à 4 bénévoles. Nous essayons de favoriser l'émergence de « pôles » (un pôle = plusieurs disciplines assez proches) telles celles des Arts martiaux ou de la GV.

L'USB pourrait être une « Entente sportive » c'est-à-dire un groupement d'associations déclarées, à la place des onze sections, avec un conseil d'administration et quelques mises en commun. Serait-ce vraiment gérable ? Faut-il garder la forme actuelle ? Aller vers une autre forme ? Analysons les enjeux auxquels l'USB doit faire face.

## 1. Les publics

Il n'y a pas un, mais des publics :

- les enfants et préadolescents qui viennent pour apprendre une discipline ou pour l'éveil du corps (P'tits loups, Danse, Gym pour les petits)
- adolescents et adultes pour la progression dans une discipline et souvent pour la compétition (Basket, Tennis, Arts martiaux...)
- les adultes et seniors qui pratiquent moins intensivement, pour leur plaisir et leur bien-être (Gym douce, Danse, Tennis de table, Pétanque...)

Ce qui génère des cours et des pratiques de plus en plus variés :

- enseignement d'une discipline (cours de débutants ou de progression)
- en activité complémentaire de la précédente, l'entraînement à la compétition ou aux tournois
- séances de sports de bien-être, de remise en forme, de relaxation (sophrologie, gymnastique volontaire, pétanque, gymnastique douce...).

## 2. Les budgets

Il est évident que la multiplication des disciplines et des cours, l'accroissement des adhérents font qu'il est nécessaire d'avoir un nombre d'entraîneurs, de professeurs et d'encadrants en proportion. Or, ces personnes doivent être diplômées pour enseigner. Il n'est plus question ici de bénévolat mais de personnel salarié, rémunéré.

D'où un budget de fonctionnement annuel composé pour les 3/5, de la masse salariale (salaires, rémunérations, charges sociales, frais de déplacements et annexes). De là des cotisations qui étaient en hausse il y a encore très peu de temps.

### 3. Les lois et les règlements

Qui dit employeur dit droits du travail (code du Travail, Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) depuis 2007), contrat de travail, feuilles de salaire, bref, une gestion des ressources humaines comme pour une PME. Il faut connaître les partenaires sociaux et les comprendre : URSSAF, caisses de retraites, de formations, d'assurances complémentaires, médecine du travail ... Il faut connaître et s'inscrire dans les statuts des différentes fédérations sportives. Il faut souscrire des assurances adéquates pour les bénévoles, les dirigeants, les adhérents licenciés (assurances fédérales) et non licenciés, pour les manifestations et autres types d'évènements, de responsabilité civile pour l'entité morale, de locataires pour les locaux mis à disposition. La comptabilité doit être tenue selon les règles en vigueur, conserver les documents justificatifs pour les contrôles ou les litiges...

Bref, l'association sans but lucratif est gérée comme une entreprise (mais sans bénéfices partagés).

### 4. Le contexte sociétal de ce début de nouveau siècle

Les adhérents, en grande majorité, sont des sportifs. Mais ce sont de plus en plus des consommateurs, et la notion de « client » n'est pas très éloignée.

Par ailleurs chacun est pris dans des tourbillons d'informations et d'actions qui le morcellent, l'éclatent, le fractionnent en tranches de temps et d'activités.

### 5. Le bénévolat

Quelle place alors pour le bénévole, dans ce contexte associatif et surtout entrepreneurial ?

Avant de tenter de répondre à cette question très préoccupante, il faut distinguer et expliquer les différents types de bénévoles :

- les bénévoles fidèles ou occasionnels qui aident à installer, organiser une manifestation, un tournoi, à transporter des compétiteurs, à encadrer des groupes, à assurer la discipline et le bon ordre dans les locaux.
- les bénévoles qui occupent des postes d'encadrants ou de dirigeants dans les sections : trésorier, secrétaire, adjoint, présidents. Ils sont astreints à des contraintes de dates et d'horaires durant la saison sportive.
- Les dirigeants qui gèrent l'association : les membres du bureau exécutif, du comité directeur, le président et son ou ses adjoints (quand les postes existent ou sont pourvus). Ces derniers ne sont pas (ou peu) sur le terrain mais surtout derrière les bureaux et les ordinateurs. Ils se sentent trop souvent porteurs de nombreuses et inquiétantes responsabilités.

Il faut bien percevoir qu'il ne peut exister un bureau exécutif ou un comité directeur sans, non pas simplement un classique trésorier, mais un comptable professionnel, habile à mener une comptabilité rigoureuse ; pas de bureau sans un secrétaire féru de bureautique et de communications rapides, réactives et fiables (messagerie électronique, téléphone mobile, scanner, photocopieur, ordinateur). Pas de dirigeant responsable sans capacité de gestion des personnes et des biens : salariés, lois et statuts, partenaires, instances territoriales et administratives ; sans tenir et gérer des agendas, des réunions. Attention : Il ne faut surtout pas oublier de ne pas compter son temps !

## **Conclusions**

Les temps et les compétences nécessaires à la gestion d'une association telle l'USB sont de plus en plus importants. L'accroissement de la taille de l'association est moins contraignant que celui de la complexité accaparante de sa gestion.

Aussi trouve-t-on aujourd'hui des appellations de postes de dirigeants tels le secrétaire, le trésorier qui ne sont plus le reflet des vraies fonctions et compétences à assumer. Ces appellations datent de 1901 et sont valables pour des associations qui ne sont pas des PME qui s'ignorent. Pour l'USB, cela n'est plus approprié.

De même, n'est plus approprié le fait que des postes soient pourvus avec des « prêtes-noms » ou ne soient pas pourvus pour de longues périodes.

Il est indubitable que si l'USB veut perdurer, il lui faut intégrer les 4 premiers enjeux : les publics, les budgets, les lois et règlements et, enfin, la société actuelle. Mais pour réussir cette intégration il lui faut d'abord résoudre le problème majeur du bénévolat qui est, en fait, le seul enjeu majeur.

Soyons clairs : le bénévole dirigeant et ou gestionnaire moderne se raréfie rapidement. C'est à la fois une terre rare, une pierre précieuse et une denrée indispensable.

Les réponses à ces enjeux ne sont ni simples ni immédiates ; elles ne sauraient être rapides et complètes.

## **RAPPORTS AVEC LA MUNICIPALITE**

- EXTENSION DES COURTS DE TENNIS

Les travaux sont en cours et presque achevés.

- DÉFIBRILLATEUR

Le défibrillateur acheté par la commune a été installé. Des animateurs ou encadrants ont déjà été formés à son fonctionnement. Une nouvelle formation sera programmée cette saison.

- EXTENSION ET RENOVATION DU GYMNASE

Malheureusement nous n'avons aucun échange avec la Mairie à ce sujet.

- CONVENTION QUINQUENNALE

La convention 2010-2015 sur la mise à disposition des équipements a été signée.

La convention 2010-2013 sur le montant annuel des subventions accordées à l'USB (soit 68000 €) est en cours de signature.

## **ALLOCATION DU REPRESENTANT DE LA MAIRIE**

Aucun représentant n'était présent.

- :- :- :-

## **ELECTIONS ET VIE DU BUREAU EXECUTIF**

La composition du Bureau est actuellement la suivante :

☐ Membre d'Honneur du Comité Directeur	Michel Coitou
☐ Président	Jean-Pierre Teil
☐ Vice-Présidente	Josette Gauthier
☐ Trésorière	Brigitte Delfosse-Merlet
☐ Trésorier adjoint	Gilbert Riaudel (en interim)
☐ Secrétaire	Annie Verscheure (en interim)
☐ Secrétaire adjointe	Sandra Vezin
☐ et tous les Présidents de Section	

2 personnes sortantes, se représentent : Jean-Pierre Teil Président et Josette Gauthier vice-présidente.

Aucun candidat ne s'étant proposé pour ces postes, Jean-Pierre Teil est réélu à l'unanimité au poste de Président et Josette Gauthier à celui de vice-présidente.

Brigitte Delfosse-Merlet, Trésorière, donne sa démission pour cause de santé. Son poste, ainsi que celui de trésorier-adjoint sont donc à pourvoir.

Annie Verscheure est toujours secrétaire intérim. Madame Edith Dupuys, de la section Rando pour Tous, s'est proposée à ce poste et veut bien aider lorsqu'elle est présente à Bois le Roi. Sa candidature sera présentée au Comité Directeur lors de la prochaine réunion prévue en décembre 2010.

La composition actuelle du Bureau est :

☐ Membre d'Honneur du Comité Directeur	Michel Coitou
☐ Président	Jean-Pierre Teil
☐ Vice-Présidente	Josette Gauthier
☐ Trésorier	vacant
☐ Trésorier Adjoint	Gilbert Riaudel (en interim)
☐ Secrétaire	Annie Verscheure (en interim)
☐ Secrétaire Adjointe	Sandra Vezin

Claudine Nivert la Secrétaire administrative salariée à temps partiel travaille pour le bureau exécutif.

Le comité directeur est donc composé :

- du bureau exécutif énuméré ci-dessus

- et de tous les présidents de section :

□ Arts Martiaux	Jean Pierre Coulon
□ Basket	Jacky Rozo
□ Gymnastique Douce	Philippe Sevestre
□ Gymnastique Volontaire	Véronique Bourdette
□ Pétanque	Jean-Marc Settier
□ P'tits Loups	(poste à pourvoir)
□ Rando pour Tous	Danièle Lassaigne
□ Taekwondo	Christine Boiteux
□ Tennis	Yves Morales
□ Tennis de Table	Jean-Paul Christophe
□ Tir à l'Arc	Yvette Klein

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Murielle Gardner, de la Mairie, est à la disposition des sections pour leur fournir le planning d'occupation des salles
- Le prochain Comité Directeur se tiendra le 17 décembre 2010 à 20h30 à la Ruche.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie toutes les personnes présentes et les convie à partager le verre de l'amitié. La séance est levée à 19h.25

Bois le Roi, le 13 novembre 2010

La Secrétaire  
Annie VERSCHEURE

Le Président  
Jean-Pierre TEIL

